

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 13 juillet

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 13 juillet 2016, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations et ses vœux de bonheur à la Oumah islamique, en particulier à la communauté musulmane du Sénégal, à l'occasion de l'Aïd El Fitr. Il a formulé, à cette occasion, ses prières ferventes pour la consolidation de la concorde nationale, de la paix et pour un Sénégal prospère et émergent.

Evoquant les performances économiques réalisées par notre pays, le Chef de l'Etat a mis en évidence, en s'en félicitant, les projections qui placent le Sénégal au 3ème rang des pays d'Afrique qui auront les croissances les plus fortes, au cours des deux prochaines années, et 10ème au rang mondial.

Il a également félicité le Premier Ministre, l'ensemble du Gouvernement, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et le Ministre du Budget en particulier. Il les a en outre exhortés à travailler davantage pour maintenir le cap sur ces bonnes performances économiques.

Abordant le renforcement des actions de prévention et de lutte contre la drogue, le Président de la République, tout en magnifiant le travail remarquable réalisé par les forces de défense et de sécurité, demande au Gouvernement, au-delà de la répression exemplaire du trafic et de l'usage des stupéfiants, de développer une campagne de communication ciblée sur les jeunes, et de réviser le cadre juridique et institutionnel de prévention et de

lutte contre la drogue, en vue d'une meilleure coordination des actions des acteurs publics et communautaires impliqués.

En outre, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à renforcer les ressources humaines, logistiques et financières des structures sanitaires spécialisées dans le traitement des toxicomanes, ainsi que la prise en charge des malades mentaux qui doivent disposer d'un suivi médical et social approprié.

Dans cette dynamique, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif d'adopter, avant fin septembre 2016, un plan national de lutte contre la drogue, qui est un axe prioritaire de notre stratégie de sécurité intérieure.

Abordant par ailleurs la place primordiale des activités de vacances dans la vie sociale, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires, en relation avec d'une part, l'Organisme national de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV) en vue d'assurer, sur l'ensemble du territoire national, un déroulement normal de toutes les compétitions et prestations prévues lors de la saison "Navetanes" 2016, et d'autre part le Conseil national de la jeunesse (CNJ).

A ce titre, le Président de la République invite le Premier Ministre à veiller à la bonne mise en œuvre du programme national des vacances républicaines 2016, en accordant une attention particulière au plaidoyer pour une culture de non-violence dans les stades et aires de jeu, ainsi qu'au raffermissement du sens civique et patriotique, autour des actions communautaires et citoyennes.

Il lui demande également de veiller à la réhabilitation des collectivités éducatives, afin de permettre aux jeunes sénégalais de renforcer leur formation civique et de découvrir davantage leur pays, notamment ses sites culturels et touristiques.

Poursuivant sa communication autour de la promotion du tourisme intérieur et en vue d'asseoir la relance du secteur, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement, en rapport avec les

acteurs concernés, à mettre en œuvre un programme spécial de promotion de l'accès de la clientèle nationale aux infrastructures hôtelières et touristiques, à travers des tarifs incitatifs.

Concluant sur ce point, le Chef de l'Etat invite le Premier Ministre à finaliser, dans les meilleurs délais, le processus de préparation du prochain Conseil présidentiel sur le Tourisme.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération, en informant le Conseil de sa participation, du 16 au 18 juillet 2016, à Kigali au Rwanda, au Comité d'Orientation du NEPAD et au 27ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.

Il a également fait part au Conseil qu'il présidera prochainement la cérémonie officielle de remise du drapeau national à la délégation sénégalaise aux jeux olympiques 2016 de Rio.

Le Premier Ministre a également axé sa communication autour des performances économiques du pays récemment mises en évidence dans une publication du Fonds Monétaire International (World Outlook d'avril 2016), avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte de l'état de préparation de la campagne agricole 2016/2017.

Le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a rendu compte au Conseil du déroulement de l'opération de retrait des enfants de la rue, conduite sous son autorité.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de loi modifiant la loi n°98-12 du 02 mars 1998 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des établissements publics de santé.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur El Hadji Seck Ndiaye WADE, titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisés (DES) en méthodes quantitative et Modélisation pour l'entreprise, matricule de solde n° 618 871/K, est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds d'Entretien routier autonome du Sénégal (FERA), en remplacement de Monsieur Diatourou NDIAYE.

§ Monsieur Cheikh Oumar GAYE, Economiste des Transports, est nommé Directeur des Transports routiers au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, en remplacement de Monsieur El Hadji Seck Ndiaye WADE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Docteur El Hadji Magatte SECK, Médecin titulaire d'un DES en gestion des services de santé, matricule de solde n° 609 547/G, précédemment Coordonnateur de la Cellule de passation des marchés publics du ministère de la Santé et de l'Action sociale, est nommé Directeur du Centre national hospitalier Abass NDAO, en remplacement de Monsieur Issa SAVARE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Daouda NDIAYE, Ingénieur des Travaux Publics, titulaire du diplôme d'ingénieur de conception en génie civil de l'Ecole Polytechnique de Thiès, matricule de solde n° 507 378/H, précédemment expert en génie civil du projet d'amélioration de la

qualité et de l'équité de l'Education de base, est nommé Directeur des constructions scolaires du ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Ousmane DIOP, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.